



CONVENTION CARREFOUR/ INAVEM

**BILAN des SAISINES
Année 2005**



SOMMAIRE

Bilan quantitatif et qualitatif

- La procédure de saisine de la Convention Carrefour / Inavem p. 3
- Les interventions des associations d'aide aux victimes p. 4
- Rapport des saisines par enseigne du Groupe Carrefour p. 6
 - Enseigne Carrefour
 - Enseigne Champion
 - Enseigne Promocash

Annexes

- La Convention Carrefour / Inavem et son avenant
- Bilan 2004

Ce partenariat a été formalisé par la signature, le 17 octobre 2002, d'une convention dont l'objet est la mission d'assistance de l'Inavem auprès des victimes salariées Carrefour.

Après une première année de mise en œuvre, la convention a été renouvelée d'un commun accord entre Carrefour et l'Inavem pour une durée indéterminée.

Lors de l'année 2005, ce partenariat a donné lieu à **51 saisines**, pour lesquelles l'Inavem a enclenché l'intervention de l'association d'aide aux victimes géographiquement compétente. Nous pouvons constater que depuis la signature du partenariat une continuité dans la progression **des saisines** (23 saisines en 2003 / 46 saisines en 2004), ainsi que dans l'élargissement **du bénéfice de la Convention aux autres enseignes du groupe Carrefour** (en 2003 Promocash / en 2004 Champion / en 2005 ED).

La procédure de saisine de la Convention Carrefour / Inavem

Sur les 51 saisines de l'année 2005 :

- 43 saisines ont respecté la procédure établie en prenant directement attache auprès de l'Inavem.
- 4 saisines ont été faites directement par le salarié victime non informé de la convention Carrefour Inavem (Magasin Champion d'Etiolles, saisine du 10 janvier 2005 / Magasin Champion de Morangis, saisine du 18 janvier 2005 / Magasin Ed de Blois, saisine du 9 mars 2005 / Magasin Champion de Massy, saisine du 29 novembre 2005)
- 3 saisines ont été faites directement, par le responsable du magasin où s'est déroulée l'infraction, auprès de l'association compétente (Magasin Ed de Saint Maurice de Beynost, saisine du 4 février 2005 / Magasin Champion de Cregy-les-Meaux, saisine du 25 avril 2005 / Magasin Carrefour de Mérignac, saisine du 20 juin 2005)
- 1 saisine a été faite directement par le comité d'entreprise en charge d'assister un salarié dans ses difficultés personnelles (saisine du 11 avril 2005)

Par rapport à l'année précédente, la procédure est nettement mieux respectée par les enseignes Carrefour. Toutefois, des difficultés ont été rencontrées avec les enseignes Champion et Ed tant au niveau du respect de la procédure de saisine que sur les modalités d'intervention auprès des victimes.

Rappel : Dans le cadre de la Convention, les responsables de Carrefour informent leur personnel victime de l'existence de la Convention et de l'offre de prise en charge par une association d'aide aux victimes. Il s'agit d'une « offre » de prise en charge, les victimes restent bien évidemment libres d'accepter ou de refuser l'intervention de l'association d'aide aux victimes.

Répartition sur les 4 trimestres de l'année 2005
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} trimestre : 15 saisines- 2^{ème} trimestre : 13 saisines- 3^{ème} trimestre : 10 saisines- 4^{ème} trimestre : 13 saisines |
|--|

En 2005, c'est la première fois où l'on peut noter une égale répartition des saisines sur l'année.

Les interventions des associations d'aide aux victimes

Sur les 51 saisines, les **faits** pour lesquels ont été saisies les associations d'aide aux victimes sont pour :

- 36 des saisines : vols avec violences aggravées
- 8 des saisines : coups et blessures volontaires
- 3 des saisines : vols avec violences aggravées, séquestration
- 1 des saisines : homicide
- 1 des saisines : décès accidentel
- 1 des saisines : suicide
- 1 des saisines : dossier personnel d'un salarié

En 2005, **95 % des saisines concernaient des actes de violences** dont 77% des violences aggravées.

On remarque la même continuité de l'augmentation des actes de violences que par rapport aux deux années précédentes (91% d'actes de violences en 2003 et 2004). **Mais, il n'y a pas de corollaire direct** sur le degré de violences de ces actes, qui fluctue d'une année sur l'autre (78% de violences aggravées en 2003 / 87% en 2004).

Sur la **répartition géographique** des 51 saisines,

- 19 saisines dans le Sud-Est de la France
- 18 saisines en Ile de France
- 8 saisines dans le Nord-Est de la France
- 5 saisines dans le Nord-Ouest de la France
- 1 saisine dans le Sud-Ouest de la France

Sur le **public bénéficiaire** des 51 saisines,

- 36 saisines concernaient des groupes de victimes
- 15 saisines concernaient des victimes individuelles

Sur les 51 saisines, qui ont donné lieu à un rapport d'intervention, et conformément aux souhaits des victimes, **la nature des prestations** est la suivante :

- Dans 16 saisines, la ou les victimes ont bénéficié d'un soutien psychologique individuel.
- Dans 9 saisines, la ou les victimes ont bénéficié d'un débriefing collectif et d'un suivi psychologique individuel.
- Dans 6 saisines, la ou les victimes ont bénéficié d'un soutien psychologique individuel et d'un suivi.
- Dans 5 saisines, la ou les victimes ont bénéficié d'un débriefing collectif.
- Dans 3 saisines, la ou les victimes n'ont accepté que des contacts téléphoniques (aide psychologique, juridique ou sociale).
- Dans 3 saisines, la ou les victimes ont bénéficié d'un soutien psychologique, juridique individuel et d'un suivi.
- Dans 1 saisine, la ou les victimes ont bénéficié d'un soutien psychologique et juridique individuel.
- **Seulement dans 8 cas, la ou les victimes ont refusé toute prise en charge.**

L'association d'aide aux victimes a apporté, conformément aux besoins et aux souhaits de la victime, **un soutien psychologue à la victime dans 84% des saisines en 2005.**
Et comme en 2004, des demandes de soutien juridique ont été exprimées en complément d'une aide psychologique.

Répartition des interventions des associations par rapport aux **différentes enseignes** du Groupe Carrefour :

- **28 saisines concernaient une enseigne Champion**, dont :
 - 23 saisines relatives à un magasin.
 - 5 saisines relatives à une station-service.
- **15 saisines concernaient une enseigne Carrefour**, dont :
 - 12 saisines relatives à un magasin.
 - 3 saisines relatives à une station-service.
- **6 saisines concernaient une enseigne Promocash**
- **2 saisines concernaient une enseigne Ed**

Les enseignes Champion sont en 2005, les principales bénéficiaires des prestations de la convention Carrefour / Inavem.

Évolution des interventions des associations d'aide aux victimes par rapport aux différentes enseignes du Groupe Carrefour :

Enseignes	2003		2004		2005	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Carrefour	20	87%	21	46%	15	29%
Champion	0	-	22	48%	28	55%
Promocash	3	13%	3	6%	6	12%
Ed	0	-	0	-	2	4%
	23	100%	46	100%	51	100%

Les saisines relatives aux enseignes Champion, Promocash et Ed sont en hausse en 2005.

Les saisines pour les enseignes Carrefour sont en baisse par rapport aux deux années précédentes.

Rapport sur les saisines par enseigne du Groupe Carrefour

➤ **Enseigne Carrefour**

- 1^{ère} saisine :

- Saisine : 22.02.05
- Association saisie : MEDIAVIPP 91 – 91000 Evry
- Centre Carrefour concerné : la station-service du Carrefour de Villabé
- Contact Carrefour : M. Van Kerckvoorde, chef sécurité du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 2 victimes
- Intervention de l'association saisie : chacune des deux victimes a accepté l'offre de service de l'association et a bénéficié de deux entretiens individuels au siège de l'association.

- 2^{ème} saisine :

- Saisine : 01.03.2005
- Association saisie : Montjoye - 06000 Nice
- Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Nice Lingostière
- Contact Carrefour : M. Tamegnon, chef de sécurité du magasin
- Nature de l'infraction : coups et blessures
- Victimes : 3 victimes
- Intervention de l'association saisie : Seule la victime directe a accepté le soutien proposé. La victime a bénéficié au siège de l'association de quatre entretiens individuels et d'un suivi pour un soutien juridique et psychologique.

- 3^{ème} saisine :

- Saisine : 01.03.2005
- Association saisie : AAVIP - 77000 Melun
- Centre Carrefour concerné : la station service du magasin Carrefour de Carré Sénart
- Contact Carrefour : M. Rabemanantsoa, chef de caisse du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 2 victimes
- Intervention de l'association saisie : Un débriefing collectif s'est déroulé dans les locaux du magasin. Les deux victimes ont ensuite bénéficié d'un entretien individuel à l'association.

- 4^{ème} saisine :

- Saisine : 17.03.2005
- Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
- Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Sevran
- Contact Carrefour : M. Denis, chef de la sécurité
- Nature de l'infraction : coups et blessures
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : la victime a bénéficié conformément à ses souhaits de deux entretiens psychologiques individuels dans les locaux de l'association.

- 5^{ème} saisine :

- Saisine : 11.04.2005
- Association saisie : ADAVIP 92 – 92000 Nanterre
- Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de L'Hay-les-Roses
- Contact Carrefour : le comité d 'entreprise
- Nature de l'infraction : dossier personnel
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : la salariée a bénéficié de deux entretiens psychologiques individuels au siège de l'association. Un suivi a été mis en place.

- 6^{ème} saisine :

- Saisine : 20.06.2005
- Association saisie : Le Prado 33 - 33402 Talence / Vict'aid - 33000 Bordeaux
- Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Mérignac
- Contact Carrefour : le directeur du magasin
- Nature des faits : homicide volontaire
- Victimes : 60 salariés annoncés
- Intervention de l'association saisie : le directeur du magasin a souhaité une intervention immédiate des psychologues de l'association. Après lui avoir redonné leur cadre d'intervention, les deux associations se sont concertées pour la mise en oeuvre dès le lendemain de l'événement deux débriefings collectifs. Toutefois, au vu du nombre restreint de 10 personnes présentes un seul débriefing a eu lieu et 7 autres salariés conformément à leur demande ont été reçus en entretien individuel.

- 7^{ème} saisine :

- Saisine : 2.09.2005
- Association saisie : MEDIAVIPP 91 - 91000 Evry
- Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour des Ulis
- Contact Carrefour : M. Leclerc, directeur national sûreté
- Nature de l'infraction : coups et blessures
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : Après un premier contact téléphonique, la victime a été reçue par la psychologue au cours de deux entretiens individuels.

- 8^{ème} saisine :
 - Saisine : 5.09.05
 - Association saisie : Montjoye - 06000 Nice
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de nice Lingostière
 - Contact Carrefour : Mme Tufner, responsable du service caisses
 - Nature de l'infraction : coups et blessures
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime, conformément à ses souhaits, a été reçue pour un entretien individuel dans les locaux de l'association.

- 9^{ème} saisine :
 - Saisine : 17.10.2005
 - Association saisie : AVEM – 45000 Orléans
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour d'Orléans
 - Contact Carrefour : M. Le Beux, responsable Grand Ouest
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 10 victimes
 - Intervention de l'association saisie : Deux débriefings collectifs ont été organisés pour 9 victimes. La victime directe de l'agression, déjà prise en charge, n'a pas donné suite à l'offre de soutien de l'association.

- 10^{ème} saisine :
 - Saisine : 20.10.2005
 - Association saisie : AVIM – 10000 Troyes
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Saint André-les-Vergers
 - Contact Carrefour : Mme Blois, responsable des ressources humaines
 - Nature de l'infraction : suicide
 - Victimes : 3 victimes
 - Intervention de l'association saisie : Après un contact avec le magasin, la famille de la victime a été prise en charge par l'association. 5 entretiens ont eu lieu à l'association et un suivi a été mis en place.

- 11^{ème} saisine :
 - Saisine : 24.10.2005
 - Association saisie : Montjoye - 06000 Nice
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Nice Lingostière
 - Contact Carrefour : M. Tamegnon, chef sécurité du magasin
 - Nature de l'infraction : coups et blessures
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : l'association d'aide aux victimes a pris des contacts avec la victime, mais celle-ci n'a pas donné de suite à cette proposition de prise en charge.

- 12^{ème} saisine :
 - Saisine : 24.10.2005
 - Association saisie : Montjoye - 06000 Nice
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Nice Lingostière
 - Contact Carrefour : M. Tamegnon, chef sécurité du magasin
 - Nature de l'infraction : coups et blessures
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : l'association d'aide aux victimes a pris contact avec la victime, mais celle-ci n'a pas souhaité bénéficier de prise en charge.

- 13^{ème} saisine :
 - Saisine : 21.11.2005
 - Association saisie : AAVIM Sud 77 - 77130 Montereau Fault
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Saint Pierre-les-Nemours
 - Contact Carrefour : M. Gattifert, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : non communiquée
 - Intervention de l'association saisie : L'association a reçu en entretiens psychologiques individuels deux victimes. Conformément à leur souhait, l'une a bénéficié d'un entretien téléphonique et l'autre de deux entretiens.

- 14^{ème} saisine :
 - Saisine : 6.12.2005
 - Association saisie : AAVIP - 77000 Melun
 - Centre Carrefour concerné : la station service du Carrefour de Carré Sénart
 - Contact Carrefour : Mme Da Inès, responsable caisse
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime a bénéficié de 3 entretiens psychologiques individuels

- 15^{ème} saisine :
 - Saisine : 19.12.2005
 - Association saisie : AVIJ 62 - 62223 Saint Nicolas-les-Arras
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Carrefour de Liévain
 - Contact Carrefour : M. Thiénot, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 3 victimes
 - Intervention de l'association saisie : l'association a contacté les trois victimes pour leur offrir un soutien. Une seule victime a souhaité bénéficier d'une prise en charge et a été reçue au cours de trois entretiens psychologiques individuels.

➤ **Enseigne Champion**

- 1^{ère} saisine :

- Saisine : 3.01.2005
- Association saisie : APRESS – 38209 Vienne
- Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Vienne
- Contact Champion : M. Thomas, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 5 victimes
- Intervention de l'association saisie : La psychologue et la juriste ont mis en place deux débriefings collectifs auxquels les victimes ont participé. Les victimes ont ensuite bénéficié à titre individuel de deux entretiens.

- 2^{ème} saisine :

- Saisine : 10.01.2005
- Association saisie : MEDIAVIP 91 - 91000 Evry
- Centre Carrefour concerné : le magasin Champion d'Étiolles
- Contact Champion : aucun
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : la victime qui ne figurait pas sur la liste établie par le directeur suite au braquage du 28 décembre 2004 a bénéficié de deux entretiens psychologiques individuels.

- 3^{ème} saisine :

- Saisine : 18.01.05
- Association saisie : MEDIAVIP 91 - 91000 Evry
- Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Morangis
- Contact Champion : aucun
- Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : la victime qui ne figurait pas sur la liste remise à l'association suite au braquage du 24 décembre 2004 s'est présentée spontanément à l'association où elle a bénéficié d'un entretien psychologique.

- 4^{ème} saisine :

- Saisine : 02.02.05
- Association saisie : CIDF 95 CIDAV - 95000 Cergy
- Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Taverny
- Contact Champion : Mme Duchange, directrice du magasin
- Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
- Victimes : 4 victimes
- Intervention de l'association saisie : suite à plusieurs échanges téléphoniques avec chacune des victimes où leur a été présentée l'association et l'offre de soutien dont elles pouvaient bénéficier, deux victimes ont eu un entretien psychologique individuel et deux autres victimes n'ont pas souhaité donner suite.

- 5^{ème} saisine :
 - Saisine : 10.02.05
 - Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Bailly-Romainvilliers
 - Contact Champion : Mme Vasseur, la directrice du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : La victime, après un entretien téléphonique n'a pas souhaité de prise en charge. L'association lui a rappelé sa disponibilité.

- 6^{ème} saisine :
 - Saisine : 14.02.05
 - Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Bailly-Romainvilliers
 - Contact Champion : Mme Vasseur, la directrice du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : La victime n'a pas donné suite à l'offre de soutien qui lui a été faite. L'association lui a rappelé sa disponibilité.

- 7^{ème} saisine :
 - Saisine : 21.02.2005
 - Association saisie : REMAID - 265000 Valence
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion d'Annonay
 - Contact Champion : M. Prunier Duparge, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 8 victimes
 - Intervention de l'association saisie : le psychologue est intervenue auprès des huit victimes sur les lieux du braquage. Suite au diffusing mis en place, la psychologue leur a réitéré l'offre de prise en charge. Une des victimes s'est présentée à l'association pour bénéficier d'un entretien psychologique individuel.

- 8^{ème} saisine :
 - Saisine : 01.03.05
 - Association saisie : AIAVM – 59000 Lille
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Seclin
 - Contact Champion : M. Richard, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : 6 victimes
 - Intervention de l'association saisie : un débriefing collectif a été organisé dans les locaux du magasin. 4 des 6 salariés victimes étaient présents lors du débriefing collectif. Suite à la mise à disposition de l'association pour des entretiens individuels ultérieurs si besoin, deux salariés ont pris rendez-vous.

- 9^{ème} saisine :
 - Saisine : 14.03.05
 - Association saisie : AVEM 45 – 45000 Montargis
 - Centre Carrefour concerné : la station-service du Champion de Ferrières
 - Contact Champion : M. Lechapelier, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime a été reçue à l'association, où la psychologue l'a reçue en entretien.

- 10^{ème} saisine :
 - Saisine : 1.04.2005
 - Association saisie : Justice et Partage – 43000 Le Puy en Velay
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Brioude
 - Contact Champion : M. Pirioux, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : décès accidentel
 - Victimes : 6 victimes
 - Intervention de l'association saisie : au siège du magasin, un débriefing a été organisé pour 5 victimes. La 6^{ème} victime, conformément à son souhait, a été reçu en entretien psychologique individuel

- 11^{ème} saisine :
 - Saisine : 4.04.2005
 - Association saisie : Le Mas – 69000 Lyon
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Jonage
 - Contact Champion : M. Buisine, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 4 victimes
 - Intervention de l'association saisie : 1 seule des 4 victimes a accepté l'offre de soutien et a bénéficié de deux entretiens individuels psychologiques.

- 12^{ème} saisine :
 - Saisine 18.04.05
 - Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : la station-service du Champion de Bailly-Romainvilliers
 - Contact Champion : Mme Vasseur, directrice du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime a été contactée. Un entretien avec la juriste et la psychologue a eu lieu.

- 13^{ème} saisine :
 - Saisine : 25.04.2005
 - Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin de Champion de Cregy-les-Meaux
 - Contact Champion : M. Thami, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : plusieurs victimes
 - Intervention de l'association saisie : l'association, ne pouvant assurer elle-même la prise en charge a orienté le directeur du magasin vers le service psychologie de l'hôpital de Meaux, service avec lequel l'association travaille en partenariat.

- 14^{ème} saisine :
 - Saisine : 2.05.2005
 - Association saisie : AVEDE – 27000 Evreux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Damville
 - Contact Champion : M. Racinet, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 9 victimes
 - Intervention de l'association saisie : sur les 9 salariés victimes annoncées, seule la victime directe a souhaité être reçue pour un entretien individuel par la psychologue au siège de l'association. Un suivi a été proposé.

- 15^{ème} saisine :
 - Saisine : 4.05.2005
 - Association saisie : Le Mars – 51100 Reims
 - Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Dormans
 - Contact Carrefour : M.Galby, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 10 victimes
 - Intervention de l'association saisie : Sur les 20 salariés présents, un groupe de 10 personnes a participé au débriefing collectif. Une 2^{ème} rencontre dans les trois semaines et des entretiens individuels ont été proposés.

- 16^{ème} saisine :
 - Saisine : 4.05.2005
 - Association saisie : AVEDE – 27000 Evreux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Conches
 - Contact Champion : M. Letellier, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime a souhaité être reçue en entretien individuel par la psychologue au siège de l'association. Trois entretiens ont eu lieu.

- 17^{ème} saisine :
 - Saisine : 16.05.2005
 - Association saisie : LAVI – 69000 Lyon
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Condrieu
 - Contact Champion : le directeur stagiaire du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 3 victimes
 - Intervention de l'association saisie : une seule victime a souhaité bénéficier d'un entretien psychologique individuel.

- 18^{ème} saisine :
 - Saisine : 17.05.2005
 - Association saisie : AVEC - 41000 Blois
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de La Chaussée Saint Victor
 - Contact Champion : M. Naslin, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : coups et blessures
 - Victimes : 1 victime
 - Intervention de l'association saisie : la victime a été reçue en entretiens psychologique et juridique individuels. Un suivi est en place.

- 19^{ème} saisine :
 - Saisine : 3.06.2005
 - Association saisie : LAVI – 69000 Lyon
 - Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Corbas
 - Contact Champion : M. Cote, le directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : la victime directe a bénéficié de trois entretiens psychologiques individuels. Une offre de prise en charge collective a été faite aux autres salariés présents.

- 20^{ème} saisine :
 - Saisine : 01.08.2005
 - Associations saisies : AVIMEJ - 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin du Champion de Saint Pathus
 - Contact Champion : Mme Seloï, directrice du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : l'association après un entretien téléphonique avec le directeur a orienté les victimes vers l'hôpital de Meaux, leur relais en la matière.

- 21^{ème} saisine :
 - Saisine : 08.08.2005
 - Association saisie : AVIMEJ - 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Mareuil
 - Contact Champion : M. Rufer, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : violences aggravées
 - Victimes : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : l'association après un entretien téléphonique avec le directeur a orienté les victimes vers l'hôpital de Meaux, leur relais en la matière.

- 22^{ème} saisine :
 - Saisine : 29.08.2005
 - Association saisie : Le Mars - 51100 Reims
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Montmirail
 - Contact Champion : M. Hornicq, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
 - Victimes : 4 victimes
 - Intervention de l'association saisie : Un débriefing collectif a été organisé sur le site du magasin. Un mois après le débriefing, une 2^{ème} rencontre a eu lieu pour faire un bilan quant à la gestion de l'événement.

- 23^{ème} saisine :
 - Saisine : 17.09.05
 - Association saisie : AVIMEJ – 77109 Meaux
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Rebais
 - Contact Champion : M. Gazones, directeur de coordination
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées et séquestration
 - Victimes : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : Après contact pris auprès du directeur et la transmission par celui-ci aux deux salariés présents lors du braquage des coordonnées de l'association, l'association n'a eu aucun retour, ni aucune demande de soutien.

- 24^{ème} saisine :
 - Saisine : 21.09.05
 - Association saisie : ADAVEM 02 – 02000 Laon
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Soissons
 - Contact Champion : M. Noël, directeur de coordination
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées et séquestration
 - Victimes : 12 salariés
 - Intervention de l'association saisie : L'association, à la demande du directeur du magasin, a contacté le SAMU pour qu'il intervienne immédiatement sur lieux. Or les salariés sont entre-temps tous rentrés chez eux. Le lendemain de l'évènement, l'association a mis en place un débriefing sur le site. 2 victimes ont souhaité y participer et une 3^{ème} a demandé un entretien psychologique individuel. Un 2^{ème} débriefing a été organisé et trois victimes s'y sont présentées.

- 25^{ème} saisine :
 - Saisine : 23.11.05
 - Association saisie : AIV – 38000 Grenoble
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Saint Quentin Fallavier
 - Contact Champion : M. Chouet, directeur de coordination
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : Un débriefing a été organisé en concertation avec le directeur. En raison des conditions climatiques, l'association n'a pu honoré le rendez-vous. L'équipe salariée étant réunie en présence de la responsable des ressources humaines un échange s'est noué sur l'événement. Les salariés satisfaits n'ont pas ressenti la nécessité d'une aide psychologique.

- 26^{ème} saisine :
 - Saisine : 29.11.05
 - Association saisie : MEDIAVIPP 91 – 91000 Evry
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Massy
 - Contact Champion : aucun
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victime : 1
 - Intervention de l'association saisie : La victime est venue à l'association suite à l'orientation de la police judiciaire après le braquage du magasin. La victime a bénéficié d'un entretien psychologique individuel.

- 27^{ème} saisine :
 - Saisine : 5.12.05
 - Association saisie : AVEC – 41000 Blois
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de la Chaussée Saint Victor
 - Contact Champion : M. Wargwier, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victimes : non communiquée
 - Intervention de l'association saisie : Un débriefing a été organisé pour les 3 victimes présentes au rendez-vous.

- 28^{ème} saisine :
 - Saisine : 12.12.05
 - Association saisie : AVEMA – 01000 Bourg en Bresse
 - Centre Carrefour concerné : le magasin Champion de Lievain
 - Contact Champion : M. Thienot, directeur du magasin
 - Nature de l'infraction : vols avec violences aggravées
 - Victime : non communiqué
 - Intervention de l'association saisie : 4 victimes ont répondu à l'offre de soutien de l'association. 3 victimes ont bénéficié de 3 entretiens individuels psychologiques et 1 victime a bénéficié de 2 entretiens psychologiques individuels.

➤ **Enseigne Promocash**

- 1^{ère} saisine :

- Saisine : 10.06.2005
- Association saisie : AVAD – 13000 Marseille
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash de Marseille
- Contact Promocash : M. Daviot, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 6 victimes
- Intervention de l'association saisie : un débriefing collectif a été mis en oeuvre avec les victimes directes au siège de l'association. Un entretien psychologique individuel a été proposé à la victime indirecte.

- 2^{ème} saisine :

- Saisine : 12.08.2005
- Association saisie : APERS – 13090 Aix-en-Provence
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash d'Aix-en-Provence
- Contact Promocash : M. Weick, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 4 victimes
- Intervention de l'association saisie : 1 seule des victimes a souhaité bénéficier de l'offre de soutien. 6 entretiens psychologiques individuels ont eu lieu à l'association et un suivi a été proposé.

- 3^{ème} saisine :

- Saisine : 5.09.2005
- Association saisie : APERS – 13090 Aix-en-Provence
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash de Villefranche-sur-Saône
- Contact Promocash : M. Paglinghi, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 4 victimes
- Intervention de l'association saisie : les victimes n'ont pas souhaité donner suite à l'offre de soutien de l'association.

- 4^{ème} saisine :

- Saisine : 26.09.2005
- Association saisie : APERS – 13090 Aix-en-Provence
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash d'Aix-en-Provence
- Contact Promocash : M. Weick, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 5 victimes annoncées
- Intervention de l'association saisie : Comme convenu avec le directeur, un débriefing a été organisé pour revenir sur les deux braquages successifs. 11 salariés étaient présents lors du débriefing.

- 5^{ème} saisine :

- Saisine : 11.10.2005
- Association saisie : AVAD – 13000 Marseille
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash de Marseille
- Contact Promocash : M. Bertrand, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 1 victime
- Intervention de l'association saisie : l'association a contacté le directeur, qui tenait à ce que la victime soit reçue en entretien. L'association, après être rentrée en relation plusieurs fois avec la victime, conformément aux souhaits exprimés par la victime, n'a mis en place aucun soutien.

- 4^{ème} saisine :

- Saisine : 15.11.2005
- Association saisie : APERS – 13090 Aix-en-Provence
- Centre Carrefour concerné : le magasin Promocash d'Aix-en-Provence
- Contact Promocash : M. Weick, directeur du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 5 victimes annoncées
- Intervention de l'association saisie : Un entretien téléphonique a eu lieu avec le directeur du magasin. Les trois salariés victimes se sentant bien n'ont souhaité aucun accompagnement psychologique.

➤ **Enseigne ED**

- 1^{ère} saisine :

- Saisine : 4.02.05
- Association saisie : AVEMA - 01000 Bourg en Bresse
- Centre Carrefour concerné : le magasin ED de Saint Maurice de Beynost
- Contact ED : Mme Churakowski, directrice du magasin
- Nature de l'infraction : vol avec violences aggravées
- Victimes : 6 victimes
- Intervention de l'association saisie : suite au contact avec la directrice, les deux psychologues de l'association ont mis en oeuvre un débriefing collectif pour l'ensemble des salariés présents dans les locaux du magasin.

- 2^{ème} saisine :

- Saisine : 9.03.05
- Association saisie : AVEC - 41000 Blois
- Centre Carrefour concerné : le magasin ED avenue de l'Europe à Blois
- Contact ED : aucun
- Nature de l'infraction : coups et blessures
- Victimes : 2 victimes
- Intervention de l'association saisie : les victimes se sont présentées à l'association. Une des victimes a bénéficié d'un entretien individuel avec la psychologue et la juriste. L'autre victime a eu deux entretiens psychologiques individuels et un suivi a été mis en place.

ANNEXES

- La Convention Carrefour / Inavem
- L'avenant de la Convention Carrefour / Inavem
- Le Bilan 2004